

SYNTHÈSE AVANT-PROPOS COMMISSION D'ENQUÊTE TIKTOK



Arthur DELAPORTE
Président de la Commission d'enquête

Jeudi 11 septembre 2025

Au regard des constats accablants de la commission d'enquête contre la plateforme TikTok, j'ai décidé de saisir la Procureure de la République de Paris afin de lui signaler les multiples infractions relevées à l'issue de notre enquête, ainsi qu'un potentiel parjure de la part de la principale responsable de TikTok Europe qui a nié devant notre commission d'enquête avoir connaissance d'éléments pourtant publics et adressés au préalable par écrit. La responsabilité de la plateforme, qui laisse sciemment des contenus problématiques prospérer et qui a mis en œuvre un mécanisme de valorisation mercantile du sordide, doit être questionnée du point de vue du droit pénal.

La commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs a auditionné **178 personnes en trois mois pour plus de 90 heures d'audition**. Elle a entendu des familles endeuillées, des experts, des médecins, des représentants de la plateforme et des influenceurs. La commission a également **recueilli plus de 30 000 témoignages** issus d'une consultation citoyenne, dont 19 000 de lycéens.

Le constat est sans appel : TikTok expose massivement les utilisateurs à des contenus dangereux, addictifs et violents. Nos auditions ont montré à ceux qui croyaient que TikTok n'était qu'une application de divertissement qu'il s'agissait d'abord d'un business juteux pour la plateforme comme pour certains influenceurs sans éthique. **L'audition des influenceurs dits problématiques, qui a eu le mérite par ailleurs d'attirer l'attention du grand public sur le reste des travaux de la commission, a démontré leur sentiment d'impunité.** Cela doit cesser.

Les données de Médiamétrie sont préoccupantes. 40% des 11-17 ans utilisent TikTok quotidiennement, avec une durée moyenne de session d'1h28. **L'usage est intensif, plusieurs fois par jour, la plateforme se singularise par sa capacité à retenir plus longtemps les jeunes que les autres réseaux.** Le design de l'application, en particulier le fil « Pour toi », renforce cette captation : il propose sans fin des vidéos calibrées pour générer de la dopamine et capter du temps d'attention.

L'algorithme est conçu pour enfermer l'utilisateur dans une spirale de contenus qui, s'ils sont négatifs, sont de plus en plus sombres. **Amnesty International a démontré qu'en 12 minutes de navigation, plus de la moitié des vidéos suggérées concernent la dépression, l'anxiété ou l'automutilation.** Ces vidéos, qui s'enchaînent, favorisent la bascule de certains adolescents dans des logiques mortifères.

Nous avons également constaté que TikTok favorise la viralité de discours sexistes, racistes ou conspirationnistes. **Le masculinisme, en particulier, y est très présent.** Des influenceurs s'en servent comme tribune, comme nous l'expliquait Nasdas en audition : "Je vais utiliser des termes de créateur de contenu. Pour percer, TikTok est un tremplin. Pour booster ses vidéos aussi. Pour gagner en visibilité, en notoriété et en audimat, le réseau principal aujourd'hui c'est TikTok. [...] Et pour répondre en toute sincérité, ce que vous considérez comme misogynne ou violent, nous appelons ça des *dramas*."

Les dérives commerciales sont aussi très préoccupantes. Les lives permettent aux influenceurs de recevoir des cadeaux payants, financés par les utilisateurs via des pièces virtuelles. TikTok prélève 50 % de commission sur ces transactions. Le système repose sur une logique proche des casinos (sans l'espérance de gain) : animation sonore, classement, reconnaissance sociale. Les mineurs y participent, parfois même en tant qu'animateurs. TikTok Shop est un autre levier de monétisation, avec des produits souvent de mauvaise qualité promus en boucle par des influenceurs. Tout cela est intégré à l'application, entre les fils « Pour toi » et « Abonnements », sans protection suffisante.

L'audition des dirigeants de TikTok n'a pas permis de lever les doutes : après plus de sept heures, peu de réponses précises. **La plateforme a laissé des dizaines de questions sans réponse**, et a réagi uniquement sous la pression médiatique. A titre d'exemple, la suspension des comptes du masculiniste Alex Hitchens qu'elle avait été décidé au cours de notre audition, a été rétablie le lendemain.

L'audition des dirigeants de TikTok fut édifiante : absence de réponses claires, opacité assumée, refus de collaborer pleinement avec les autorités. Alors même que la plateforme se dit « sûre », les preuves de son inaction s'accumulent, y compris sur des contenus mortifères (idées suicidaires, scarification, idéologies haineuses).

Sur la modération, la situation est inacceptable. 509 modérateurs traitent tous les contenus en français dans le monde. Ce chiffre est en baisse constante. La modération est en grande partie automatisée, mais les tests que nous avons faits montrent qu'elle ne fonctionne pas. Des vidéos violentes ou choquantes restent en ligne malgré les signalements. Un ancien modérateur auditionné a expliqué devoir traiter jusqu'à 800 vidéos par jour, sans formation sérieuse.

TikTok est devenu un acteur majeur de l'économie de l'attention. Mais ses mécanismes sont aujourd'hui en contradiction avec la santé mentale des plus jeunes. Il est de notre responsabilité d'agir, pas uniquement par des appels au civisme, mais par des régulations concrètes, efficaces et contraignantes.

Les propositions du rapport sont celles de Madame la rapporteure et je les partage pour l'essentiel. Je tiens par ailleurs à saluer le plus grand des mérites de ce rapport : aboutir à un diagnostic partagé et participer à la connaissance publique des méfaits de l'application. S'agissant néanmoins de l'interdiction des réseaux aux moins de 15 ans, je souhaite apporter plusieurs nuances : la mesure est à ce stade difficilement applicable, la borne de 15 ans pose question quand celle de 13 fait consensus (sommes-nous par ailleurs moins vulnérables aux contenus à 16 ans ?) ; pourquoi ne pas cibler Youtube aussi ? et que dire des messageries instantanées ? ; cela risque d'infantiliser des jeunes dans un monde numérique en constante évolution. La priorité reste à mon sens d'agir en amont en s'assurant que l'espace numérique est sain et en régulant et sanctionnant les plateformes.

Recommandations principales proposées dans l'avant-propos :

- **Interdire le scroll infini** pour les mineurs.
- Interdire l'accès aux **lives monétisés** pour les mineurs.
- Requalifier les **dons virtuels comme des jeux d'argent** soumis à régulation, avec messages de prévention et supervision par l'Autorité nationale des jeux.
- **Fermer TikTok Shop aux comptes mineurs.** Renforcer les contrôles de conformité sur les produits mis en vente.
- Mettre en place un système européen de vérification d'âge, sécurisé et **indépendant**, sans collecte de données personnelles.
- Imposer aux plateformes de consacrer une part significative de leur chiffre d'affaires au recrutement, à la formation et aux conditions de travail des modérateurs.
- Mettre en place un **financement public pour les signaleurs de confiance**, basé sur une contribution obligatoire des plateformes et une **fiscalité spécifique fondée sur le principe pollueur-payeur**, prenant en compte les impacts environnementaux et sanitaires.
- Créer un **comité des jeunes utilisateurs** pour recueillir leur avis et émettre des recommandations transmises aux plateformes.
- Actionner la **possibilité de fermer une plateforme en cas de manquements répétés.**